

L'Assemblée générale ordinaire 2026 de l'association aura lieu

**le samedi 9 mai 2026 à 10 h 30
au Prieuré de l'Enfourchure
8 Route du Prieuré - 89500 Dixmont**

Ordre du jour :

- Rapport moral 2025/2026 par la Présidente
- Rapport financier 2025/2026 par le Trésorier
- Vote pour l'approbation des rapports
- Activités en cours et prévisionnelles 2026/2027
- Affaires et questions diverses

L'assemblée générale ordinaire sera suivie d'un **Assemblée générale extraordinaire** portant sur des précisions de nos statuts (voir la seconde convocation ci-jointe).

Note importante : si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale, n'omettez pas de remplir le pouvoir ci-dessous et de l'envoyer à l'adresse de l'association. Pour un couple remplir 2 pouvoirs. Votre participation est importante.

Le Conseil d'administration et la Présidente, Agnès Blancard

NB : L'adhésion est possible sur place pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ou qui souhaitent nous rejoindre.

**Assemblée générale ordinaire 2026
POUVOIR pour les votes des résolutions**

Je, soussigné(e) _____

Demeurant _____

Donne pouvoir par la présente de me représenter et voter en mon nom à l'**Assemblée générale ordinaire** de Maisons Paysannes de l'Yonne du 9 mai 2026

à _____

Bon pour pouvoir

Date

Signature

Une Assemblée générale extraordinaire 2026 de l'association aura lieu

**le samedi 9 mai 2026 à 12 h
au Prieuré de l'Enfourchure
8 Route du Prieuré - 89500 Dixmont**

Ordre du jour :

- Présentation des modifications proposées pour les statuts de l'association, dont les principales concernent :
 - une modalité de l'élection au Conseil d'administration,
 - les membres ayant choisi la formule Couple au moment de l'adhésion,
 - l'introduction d'un quorum pour les Assemblées générales*Le texte des statuts modifiés est joint à la convocation.*
- Discussion avec l'assemblée
- Vote sur la modification des statuts

Note importante : si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale exceptionnelle, n'omettez pas de remplir le pouvoir ci-dessous et de l'envoyer à l'adresse de l'association. Pour un couple remplir 2 pouvoirs. Votre participation est importante.

Le Conseil d'administration et la Présidente, Agnès Blancard

NB : L'adhésion est possible sur place pour ceux qui ne l'ont pas encore fait ou qui souhaitent nous rejoindre.

**Assemblée générale extraordinaire 2026
POUVOIR pour les votes des résolutions**

Je, soussigné(e) _____

Demeurant _____

Donne pouvoir par la présente de me représenter et voter en mon nom à l'**Assemblée générale extraordinaire** de Maisons Paysannes de l'Yonne du 9 mai 2026

à _____

Bon pour pouvoir

Date

Signature